
RESEAU DROIT DU SPORT - EN BREF...

Julian Jappert nommé membre du Haut conseil à la Vie Associative, au ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative. Juriste de formation, **Julian JAPPERT** a travaillé en tant que lobbyiste pour le groupe Canal + avant de passer quatre années en charge des questions sport à la Commission européenne. Animé par la conviction que dans une société de plus en plus individualiste, le sport a un rôle considérable à jouer, il a fondé en avril 2007 le groupe de réflexion **Sport et Citoyenneté** qui repose sur un principe simple : les vertus fondamentales du sport (respect, partage, solidarité...) sont universelles et doivent être mises au service de la société, dans la perspective de la prise en compte de la spécificité du sport, en particulier au regard du droit européen.

Nouvelles nominations au cabinet du ministre des Sports. Sont nommés au cabinet de David Douillet, M. **Fabien CANU** (Conseiller spécial) ; M. **Benjamin FAUCHIER DELAVIGNE** (Conseiller du ministre) ; Mme **Véronique POUZADOUX** (Chef adjointe de cabinet, chargée des affaires réservées et des élus locaux) ; Mme **Domitille PINTA** (Conseillère en communication) ; M. **Laurent de LAMARE** (Conseiller social) ; M. **Michaël CHRISTOPHE** (Conseiller diplomatique et outre-mer) ; M. **Sébastien MARTIN** (Conseiller en charge de la vie associative et du bénévolat) ; M. **Eric JOURNAUX** (Conseiller en charge du développement des pratiques sportives et des territoires) ; M. **Emmanuel ROUSSELOT** (Conseiller technique budgétaire et paris sportifs) ; Mme **Morgane JUMEZ** (Conseillère technique en charge de la prospective) ; M. **Pierre MESSERLIN** ; **Michaël ALOÏSIO** (Conseiller technique fédérations olympiques, relations avec le CNOSF) ; Mme **Sandra de JENKEN EVERSMANN** (Conseillère technique sport et santé, lutte contre le dopage, éthique) ; Mme **Nelly GARNIER**

(Conseillère technique chargée des discours) ; Mme **Caroline FEL** (Conseillère technique presse, sport en entreprise, intelligence sportive) ; Mme **Cécile TREHEUX** (Conseillère technique en charge du Parlement) ; M. **Jérôme PARDIGON** (Conseiller ; Arr. min. 26 sept. 2011, NOR : SPOK1126996A, JO 14 oct.).

Tony Parker passe chez TaylorWessing. Depuis quelques mois, Tony Parker a choisi de confier la gestion de ses intérêts juridiques à **Didier DOMAT**, avocat associé du **cabinet TaylorWessing**, responsable du département sport. Outre les problématiques liées à l'exploitation de son image, l'organisation de ses camps de basket et de ses actions caritatives (Par Coeur Gala), et la gestion de ses structures commerciales, Didier DOMAT est grandement impliqué dans la gestion du dossier de l'ASVEL, structure au sein de laquelle Tony Parker est directeur général délégué en charge des opérations sportives, actionnaires, et temporairement joueur.

Etude d'un retour du Grand Prix de France de Formule 1. Des travaux préparatoires et des négociations avec les instances mondiales de la Formule 1 sont actuellement menés afin d'étudier les possibilités d'un retour du Grand Prix de France de Formule 1. Dans ce cadre, la Fédération française du sport automobile (FFSA) et la délégation interministérielle aux grands événements sportifs (DIGES) sont conseillées par **Arnaud PERICARD (cabinet Chevalier Pericard Connesson & Associés)**. Les travaux sont pilotés par un groupe de travail présidé par Gilles Dufeigneux, délégué interministériel. Le Grand Prix de France pourrait voir le jour à partir de 2013 en alternance avec le grand prix de Spa en Belgique sur le circuit Paul Ricard du Castellet.

RESEAU DROIT DU SPORT - EN BREF...

Le SPO Rouen Basket-ball se dote d'une société sportive. *Denis PROVOST* et *Xavier COATRIEUX*, avocats du pôle Droit du sport du *cabinet Fidal*, ont été chargés de la création de la société anonyme sportive professionnelle du SPO Rouen Basket-ball (Pro B), de la rédaction

de la convention entre l'association-support et cette société ainsi que de l'étude préalable à l'éventuelle candidature de cette société à l'appel d'offres pour la DSP du futur Palais des Sports. La SASP a été constituée par voie d'apports en numéraire d'entreprises locales partenaires du club.